

## Protections des données (la RGPD) Gestion via les applications fédérales

A. **Par le club**, lors de la prise en compte de l'inscription sous ADOC :

<https://adoc.app.fft.fr/adoc/>

**Menu Adhérents / Identité**

Glisser vers le bas de la page pour accéder au paragraphe Confidentialité :

**Confidentialité**

Publication des données ⓘ

Oui  Non

Je souhaite être informé des dates d'ouverture prioritaire pour les licenciés de la billetterie Roland-Garros et Rolex Paris Masters, des actualités, offres et services de la FFT

Oui  Non  Non collecté

Offres des partenaires sélectionnés de la FFT

Oui  Non  Non collecté

Pour simplifier ces procédures, la FFT a fusionné l'ensemble des autorisations « Informatique et Libertés » en 3 thèmes, à savoir :

1) **Publication des données :** OUI NON

Ce choix n'est accessible que par l'adhérent via son compte TEN'UP

**S'il est coché NON, la personne ne ressort dans aucune extraction, ni aucune publication, ni aucune application FFT (tournois ou championnats individuels via l'AEI, location horaire etc ...)**

2) **Informations émanant de la FFT :** OUI NON (possibilité de ne rien renseigner)

« Je souhaite être informé des dates d'ouverture prioritaire pour les licenciés de la billetterie de Roland Garros et Rolex Paris Masters, des actualités, offres et services de la FFT »

**Cette question est à renseigner dans l'application administrative de la saisie licence.**

3) **Offre des partenaires sélectionnés de la FFT :** OUI NON (possibilité de ne rien renseigner)

B. **Par la personne**, à tout moment, via son compte TEN'UP

<https://tenup.fft.fr/>